

## COMMUNIQUE DE PRESSE

22 avril 2021

Le dispensaire vétérinaire de la Fondation Prince Laurent  
a ouvert ses portes au Carrefour Santé-Social (CaSS)

**Depuis ce mardi 20 avril, la Province de Liège compte un partenaire supplémentaire au sein de son Carrefour Santé-Social : le dispensaire vétérinaire de la Fondation Prince Laurent.**

Initialement localisé à Seraing, le dispensaire de la Fondation Prince Laurent a naturellement trouvé sa place parmi les dizaines d'associations à vocation sociale, partenaires du Carrefour Santé-Social de la Province de Liège. Ce réseau permet d'assurer une complémentarité entre les différentes associations et les différents services provinciaux impliqués pour offrir, en un seul lieu, un service adéquat à chaque citoyen qui en a besoin.

Approchée par la Province de Liège pour ouvrir une assistance vétérinaire au CaSS, la Fondation Prince Laurent a proposé de mettre les forces en commun et de déménager son dispensaire à Saint-Laurent, à Liège. Cette présence physique, sur le site, simplifie grandement le suivi administratif des bénéficiaires du dispensaire qui sera dorénavant réalisé en amont, par les assistants sociaux du CaSS. Un agent provincial est affecté au dispensaire afin de les aider au niveau de l'accueil. « *Grâce au partenariat avec la Province, nous disposons de locaux rénovés, spacieux et propres pour organiser nos consultations et réaliser les opérations de chirurgie* », explique le Docteur Charlotte Tual, co-responsable du dispensaire.

C'est dans cet espace que les compagnons à 4 pattes des bénéficiaires sont pris en charge gratuitement par une quinzaine de vétérinaires, chacun ayant sa spécialité. Ceux-ci assurent entre 8 et 15 consultations et chirurgies chaque jour, environ 150 à 200 par mois. De plus, le dispensaire accueille tous les jours des étudiants de la Faculté de Médecine vétérinaire de l'ULiège dans le cadre de leur formation professionnelle.

Installé dans une partie du Quartier militaire Saint-Laurent depuis 2018, le CaSS accueille tout citoyen qui, en situation précaire, ne peut plus assurer, même temporairement, ses besoins de base ou qui n'est plus en mesure d'assurer une vie satisfaisante pour lui-même et pour sa famille (perte d'emploi, séparation difficile, indépendant impacté par la crise sanitaire et économique ...).

« *Notre ambition est que le Carrefour Santé-Social, plus que jamais nécessaire, soit en constante évolution et qu'il s'adapte sans cesse aux besoins des citoyens en détresse mais aussi à ceux du secteur associatif. C'est une étape supplémentaire que nous franchissons aujourd'hui avec l'arrivée du dispensaire de la Fondation Prince Laurent au CaSS* », conclut Katty Firquet, Députée provinciale, Vice-présidente en charge de la Santé.

## **Contacts et infos**

### **Carrefour Santé-Social**

04/279 29 30 – [cass@provincedeliege.be](mailto:cass@provincedeliege.be)

Rue Saint-Laurent, 79 à 4000 Liège

### **Dispensaire de la Fondation Prince Laurent**

04/338 39 38 – [disp-liege@sfprlaurent.be](mailto:disp-liege@sfprlaurent.be)

Rue Saint-Laurent, 79 à 4000 Liège

### **Département de la Communication – Province de Liège**

04/279 69 63 – [aurelie.mignon@provincedeliege.be](mailto:aurelie.mignon@provincedeliege.be)